

Dans le cadre de son Cycle annuel de conférences sur la recherche en droit, la **Section de droit civil** présente :

« Raconter l'administration. Le rôle de la doctrine »



Dr Guillaume Protière

Maître de conférences et Doyen
Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (Lyon 2)

Le mardi 13 novembre 2018
11h30 à 13h
FTX202

Résumé :

« Constitution imaginaire de l'administration » (Caillosse, PUF, 2008), le droit public (principalement le droit administratif) est le fruit d'un effort de systématisation doctrinale, les auteurs ayant contribué à faire émerger une réelle grammaire de l'administration. En cela, la doctrine a participé à la rédaction du récit de l'administration, ses analyses savantes participant à l'émergence et à l'affermissement de l'appareil administratif. La doctrine apparaît ainsi comme un acteur social dont le discours ne peut être réduit à une simple analyse technique mais participe à au façonnement du pouvoir (qu'il s'agisse de le justifier ou de le critiquer). S'inscrivant dans le courant du « droit comme récit », la conférence reviendra sur la structuration du discours doctrinal afin d'analyser la manière dont les auteurs savants racontent l'administration.

Le conférencier :

Après une thèse consacrée à l'étude de la forme de l'État français (La puissance territoriale. Contribution à l'étude du droit constitutionnel local, 2006), Guillaume Protière a développé des travaux qui portent sur la forme et la structure du pouvoir. Il s'est ainsi intéressé aussi bien aux racines historiques qu'aux mutations contemporaines de la forme de l'État, notamment sous l'influence des réformes territoriales contemporaines.

Maître de conférences à l'Université Lyon 2, il est doyen de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié depuis 2015.

Cette conférence est reconnue comme activité de formation continue par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec. Veuillez signer la feuille des présences à votre arrivée pour obtenir votre attestation.